

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
*La Haye. Province.*  
 Pour un an. . . 26 fl. 30 fl.  
 » six mois. 14 » 16 »  
 » trois mois 7 » 8 »

**PRIX DES INSERTIONS.**  
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre  
 Compris et 10 cts. par ligne en sus.

# JOURNAL DE LA HAYE.

**BUREAU DE LA RÉDACTION,**  
 à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,  
 derrière le *Prinsegracht* (Nodstrid).

**BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES**  
**ANNONCES,**  
 Chez M. Van Weelden, libraire,  
*Spij*, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être  
 envoyés à la direction *francs de port*.

LA HAYE, 22 Juillet.

## Le nouveau tarif des Pays-Bas.

Le *Journal de Bruxelles* contient l'article suivant que nous nous empressons de reproduire :

« Un journal dont nous sommes prêts à reconnaître les bonnes intentions, s'efforce de prouver que nous avons de nombreux griefs contre la Hollande, — que ce pays, en modifiant son tarif, a spécialement frappé nos produits, tandis qu'il accordait un traitement de faveur aux produits similaires de la France, — qu'il est temps enfin de déployer quelque fermeté et d'agir avec vigueur. Nous ne voulons pas défendre la conduite de la Hollande; mais, pour rester dans le vrai, nous devons dire cependant qu'on exagère l'importance des modifications qu'elle a fait subir à son tarif. Nous sommes persuadés, pour notre compte, que ces changements n'auront qu'une faible influence sur le commerce des deux pays, et ce serait, ce nous semble, s'exposer à envenimer inutilement les rapports des deux peuples qu'd'insister beaucoup sur ce point.

« Il est bien vrai que les droits de quelques articles du tarif hollandais, qui nous touchent de fort près, sont renforcés : les verreries, les meubles, quelques tissus de lin et de coton, les clous, se trouvent spécialement dans ce cas; mais la hausse n'est pas bien considérable, et elle ne saurait affecter sensiblement nos exportations, sauf toutefois celles de nos glaces qui pourraient bien avoir à souffrir de la concurrence française. Mais il ne suffit pas de montrer le mauvais côté des choses; pour rester juste, il faut voir s'il n'y a pas quelques compensations. Or, ici il y en a qui ne sont point à dédaigner.

« Les droits de tous les articles du tarif hollandais qui intéressent nos industries n'ont, en effet, pas été haussés. La plupart n'ont pas été modifiés, et d'autres, en assez grand nombre, ont été réduits d'une manière sensible. Les pierres à bâtir, etc., qui ci-devant payaient 6 p. c., ne payeront plus dorénavant que 1 p. c.; — le zinc brut, que l'ancien tarif taxait à fl. 2 les 100 kil., n'est plus taxé par le nouveau qu'à 0 30 c.; — le zinc laminé, au lieu de fl. 2 50, n'acquittera plus que fl. 1 50; — les moutons, les agneaux, les cochons, qui auparavant étaient tarifés à fl. 0 60, 0 30, 1 50 par tête, ne le seront plus à l'avenir qu'à fl. 0 30, 0 15, 0 50; — la bonneterie, les modes, etc., verront baisser les droits de 10 à 6 p. c., — les livres de fr. 31 74 et 42 32 (les 100 kil.) à fr. 21 16; — enfin des articles très-importants, les tissus de laine, seront beaucoup mieux traités, au total, par le nouveau tarif qu'ils ne l'étaient par l'ancien : les droits, qui aujourd'hui varient de fr. 84 65 à fr. 317 46 (les 100 kil.), seront désormais limités entre fr. 63 48 et fr. 95 22.

« Si nous récapitulons la valeur de ce que nous exportons de tous ces objets dont les droits ont été réduits, nous trouvons qu'elle s'élève à plus de quatre millions : — fr. 435,548 pour les pierres; — 487,168 pour le zinc; — 354,561 pour le petit bétail; — 389,182 pour la bonneterie; — 223,501 pour les modes, etc.; — 247,129 pour les livres; — 1,940,980 pour les tissus de laine, etc.

« On dit, il est vrai, que le procédé de la Hollande a ceci de mauvais que les droits de plusieurs produits qui sont aggravés pour nous, ne seront pas renforcés pour la France, et l'on cite notamment les verreries. On aurait pu ajouter la porcelaine, la

faïence, le papier, le savon, les vins, etc., qui se trouvent à peu près dans le même cas, en vertu du traité qui lie la Hollande et la France. Mais qu'est-ce que cela prouve? quelle conclusion vent-on en tirer? La convention par laquelle la Hollande admet les verreries françaises non pas au droit de 6 p. c., mais au droit de 4 p. c., est bien antérieure au nouveau tarif. Elle existe depuis cinq ans; de sorte que, depuis cinq ans, nous avons à lutter contre la France et contre le droit différentiel de 2 p. c. dont elle jouit sur les marchés hollandais. Nos exportations de verreries ont-elles baissé? En aucune façon; elles se sont plutôt accrues, car la moyenne de 1841-42-43 est de beaucoup supérieure à celle de 1838-39-40. Les glaces qu'on croit particulièrement menacées, n'y figurent d'ailleurs que pour une somme insignifiante; le total de l'exportation n'en a été, en 1843, que de fr. 43,916, et malgré le traité français, elle n'a cessé de s'accroître.

« Le nouveau tarif aura-t-il pour effet de les exclure de la Hollande? agira-t-il de même à l'égard des verres-à-vitre dont nous plaçons chez nos voisins du Nord pour près d'un million et demi? Il est possible qu'il produise cet effet pour les premières, mais quant aux seconds, nous sommes sûrs que le nouveau droit ne les affectera pas sensiblement. Nos exportations de verreries conserveront l'importance qu'elles ont toujours eue ou peu s'en faut, et comme nous l'avons déjà dit, les autres produits belges, frappés par le tarif hollandais de juin dernier, ne se ressentiront point des coups qu'on leur dit avoir été portés.

« Une chose qu'on ne doit pas oublier non plus, c'est que le tarif voté récemment par les États-Généraux existait en projet bien avant que notre loi des droits différentiels eût été mise en vigueur; nous ne pensons pas qu'aucune des dispositions qui touchent spécialement nos produits, ait été modifiée dans le cours de la discussion, ce qui est un grand point; car il en résulte clairement que la Hollande n'a pas considéré notre système différentiel comme une mesure qui lui fût directement hostile, et de laquelle elle eût à se garder ou à se venger.

« On conçoit que nous ne faisons pas toutes ces observations pour justifier la conduite que la Hollande a tenue à notre égard, et lui donner raison quant aux procédés dont elle a jusqu'ici cru devoir user. Rien n'est plus loin de notre pensée. Mais dans ces questions qu'il est si facile d'envenimer, il importe, avant tout, ce nous semble, d'être vrai, de présenter les faits dans toute leur sincérité, avec leur portée et leur signification complètes. Or, nous l'avons vu : à ce point de vue, nous n'avons peut-être pas trop lieu de nous plaindre. Si par notre loi des droits différentiels nous avons conservé le *statu quo* au café de Java, par contre, la Hollande a maintenu, dans son nouveau tarif, le *statu quo* à nos principaux produits : elle a même abaissé les droits en faveur de quelques-uns d'entre eux. D'autres, il est vrai, ont été frappés d'une légère surtaxe; mais n'en avons-nous pas fait autant? Qu'on relise, après le tarif hollandais, notre loi du 21 juillet, et l'on verra de quel côté sont venues les modifications les plus importantes.

« Non. Il n'y a pas dans tout ce qui s'est fait jusqu'ici chez les deux nations de quoi susciter entre elles une querelle sérieuse. Elles peuvent, l'une et l'autre, oublier le passé et n'attacher leurs regards que sur l'avenir. Nous conseillons même à notre gouvernement de ne pas s'embarrasser de tous les chan-

gements qui sont survenus chez nos voisins du Nord dans ces derniers temps. Qu'il prenne la situation au point où elle se trouve aujourd'hui : il y a là de quoi négocier sur de larges bases, et nous ne doutons pas qu'il ne réussisse. Mais il faut avoir de la fermeté et surtout se poser d'avance une borne qu'on sera bien décidé à ne pas dépasser à quelque prix que ce soit. Il n'est au pouvoir d'aucun ministère, en Belgique, de conserver longtemps à titre gratuit la concession qui a été faite à la Hollande. Nous devrions blâmer celui qui croirait devoir la renouveler, sans exiger un engagement formel pour l'avenir, et surtout celui qui la renouvelerait pour un terme de plus de six mois. Les deux gouvernements peuvent très-bien se mettre d'accord avant le 1<sup>er</sup> janvier prochain : qu'on fixe cette limite, mais qu'on ne la fixe qu'à condition d'obtenir un traité équitable à cette époque. Nous sommes sûrs que nos chambres verraient de très-mauvais œil une prorogation plus longue : pour nous, nous ne saurions que les louer, si elles croyaient, à la session prochaine, devoir faire une démonstration dans ce sens.

Le Roi, par arrêté du 17 juillet a nommé aux fonctions de conseillers à la Cour Provinciale d'Overyssel : MM. A. van de Graaff, greffier à ladite cour, en remplacement de M. J. Hubert décédé, et M. l'avocat P. van Steenberg, à Zwolle, en remplacement de M. van der Gronden, décédé.

On écrit de Zwolle, 19 juillet :

Notre auguste Reine vient de donner un nouveau témoignage du haut intérêt qu'elle prend à toutes les institutions de bienfaisance. S. M. vient de faire parvenir un magnifique cousin brodé pour la loterie, composée d'objets d'ouvrages de mains, que la Société des dames pour les progrès du bien-être parmi la classe ouvrière, établie à Zwolle, se propose de faire au profit des pauvres.

Il résulte des exposés de situation des toutes les provinces du royaume, faits dans la session actuelle des États-Provinciaux, que la population du royaume du 1<sup>er</sup> janvier 1845, comparée à l'époque correspondante de l'année 1844, était comme suit :

	1844.	1845.
La province de Brabant-Septent.	382,709	386,561 âmes.
» de Gueldre . . . . .	359,031	363,135 »
» Hollande-Mérid. . . . .	546,975	553,356 »
» Hollande-Septent. . . . .	456,320	460,099 »
» Zélande . . . . .	154,633	155,149 »
» d'Utrecht . . . . .	149,746	151,663 »
» de Frise . . . . .	238,102	241,551 »
» d'Overyssel . . . . .	207,147	209,339 »
» de Groningue . . . . .	184,619	187,146 »
» Drenthe . . . . .	78,854	79,110 »
Le duché du Limbourg . . . . .	195,482	196,644 »

Total . . . . . 2,953,618 2,983,753 âmes.

La population était au 1<sup>er</sup> janvier 1844. . . . . 2,953,618  
 Par conséquent une augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 1845 de . . . . . 30,135 âmes.  
 D'après les états de l'année dernière l'augmentation était au 1<sup>er</sup> janvier 1844, de . . . . . 26,270 »

Feuilleton du Journal de La Haye. 23 Juillet 1845.

## LA CROIX DE BERNY. (1)

### Lettre IV.

A Monsieur  
 Monsieur Edgard de Meilhan,  
 A Richeport,  
 Par Pont-de-l'Arche,  
 Eure.

Grenoble, hôtel de la Préfecture, 20 mai 1844.

Ne m'attendez pas, cher Edgard; je ne serai point à Richeport le 24. Quand y serai-je? Je n'en sais rien. Je vous écris d'un lit de douleur, brisé, meurtri, brulé, demi-mort. C'est bien fait, direz-vous en apprenant que j'en suis là pour avoir commis le plus grand des crimes qui se puissent juger à votre tribunal. Il n'est que trop vrai, j'ai sauvé la vie à une femme laide, mais je l'ai sauvée la nuit, et j'ai pu la supposer belle. Que ce soit mon excuse à vos yeux! Quel que vous décidiez, sans plus tarder, voici la chose.

« Voyagez, courez d'un pôle à l'autre, battez le monde entier en tout sens : il n'est pas impossible que vous échappiez, Dieu aidant, aux mille et un lieux qui enlaidissent la surface de notre petit globe terraque. Mais où que vous alliez, vous m'échapperez point à l'Angleterre, que je vous donne pour la nation la plus gaie qui se puisse voir, surtout lorsqu'elle est en voyage.

« Lord K... me racontait sérieusement, cet hiver, à Rome, qu'il était parti, voici quelques années, de Londres, à l'unique fin de découvrir un coin de terre où nul avant lui n'aurait mis le pied, et d'y apposer le premier l'emblème glorieux d'une semelle britannique. Les Anglais, pour se distraire, montèrent de ces idées-là. Après avoir avisé, sur un tableau synoptique des montagnes de l'univers, les deux points les plus culminants, lord K... gagna d'abord les Andes Péruviennes et se mit à grimper aux flancs du *Chimborazo* avec ce fleuret et ce sang-froid, qui sont les indices certains d'une belle ame, naturellement portée vers les sommets, un morceau de cartes de visite, et les mains en saut, comme il assurait sur le roc un talon vainement déposé, dans une des anfractuosités, depuis un quart de siècle, par deux ou trois cents de ses compatriotes. Surpris, mais non découragé, lord K... tira de son portefeuille une carte luisante et satinée, puis, l'ayant ajoutée gravement à tant d'autres, se prit à descendre le *Chimborazo* du même air qu'il l'avait monté.

« A mi-côte, il se trouva nez à nez avec sir Francis P..., en train d'escalader le roc lord K... dégringolait. Quoiqu'un peu divisés déjà par la divergence de leurs opinions, c'étaient de vieux amis; leur amitié datait, je crois, de l'Université d'Oxford. Sans paraître étonnés de se rencontrer en si haut lieu, tous deux se saluèrent avec politesse, et, le long du *Chimborazo*, comme en politique, continuèrent de marcher en se tournant le dos.

Trahi par le Nouveau-Monde, lord K... se dirigea vers l'ancien. Il pénétra au cœur de l'Amérique, s'enfonça dans le pays du *Dob-Radja*, et ne s'arrêta qu'au pied du *Tchamalouri*, sur les limites du boutan. Il est juste que je vous accuse à mon tour de la lourde érudition que mylord a fait peser sur moi. Sachez donc, cher Edgard, que le *Schamalouri* est le pic le plus élevé du groupe de l'*Himalaya*. Le *Sanfrau*, le *Mont-Blanc*, le *Mont-Corvin* et le *Mont-Rosa*, exhaussés les uns sur les autres, seraient tout au plus dignes de lui servir de marchepied. Jugez des transports de mylord, en présence de ce géant, dont la tête chenue se perdait dans le bleu du ciel! On a pu lui dérober la virginité du *Chimborazo*; mais à lui, à lui seul la virginité du *Tchamalouri*! Après quelque repos, ayant pris toutes ses mesures, un beau matin, au soleil levant, voici mylord qui commence à gravir avec l'orgueilleuse satisfaction d'un amant, qui, laissant ses rivaux se morfondre dans l'antichambre, se glisse furtivement par un escalier dérobé, la clé du boudoir dans sa poche. Il monte, et, dès le premier jour, il a dépassé la région des tempêtes. Il dort la nuit roulé dans son manteau et reprend sa tâche au retour de l'aube. Rien ne l'effraie, rien ne lui fait obstacle. Il bondit comme un chamois de crête en crête, il rampe comme un serpent le long du rocher, il se suspend comme une liane aux vives arêtes. Son corps n'est bientôt qu'une plaie. Après avoir grimpé, il gèle. Les aigles tournoient sur son front et lui fontent le visage du vent de leurs ailes. Il va toujours. Dilatés outre mesure par la raréfaction de l'air, ses poumons menacent à chaque instant de faire éclater sa poitrine comme la chaudière d'un bateau à vapeur; il monte encore. Enfin, après des efforts surhumains, haletant, saignant, pantelant, mylord roule épuisé sur une des dernières marches. Quel labour! mais quel triomphe! Quelle lutte! mais quelle conquête! Et quelle joie de pouvoir, au prochain hiver, se vanter d'avoir gravé son nom où Dieu seul jusqu'alors avait écrit le sien! Et pour sir Francis, qui n'aura pas manqué de s'enorgueillir des faveurs banales du *Chimborazo*, quelle humiliation d'apprendre que lui lord K..., plus difficile en ses amours, plus relevé dans ses ambitions, n'a pas craint d'aller cueillir à quatre mille toises au-dessus du niveau de la mer, la fleur virginale du *Tchamalouri*!

« Je me souviens que la première nuit que je passai dans Rome, du soir au matin, j'eus pendant mon sommeil une vix mystérieuse qui m'arrivait à mon chevet : Rome! Rome! tu es dans Rome! Ainsi, rompu, brisé, n'en pouvant plus, mylord entendait une voix charmante chanter doucement à son oreille : Tu es couché tout de ton long sur la cime du *Tchamalouri*. Cette mélodie lui fit insensiblement l'effet du baume de *Fier-à-Bras*. Il se ranime, se lève, et la face radieuse, l'œil étincelant, le sein gonflé d'orgueil, s'apprête à gravir son nom à l'aide d'un poignard qu'il a tiré de son étui, quand tout d'un coup il pâlit, ses jambes fléchissent, et le burin, échappé de sa main, tombe et s'émeuse sur le roc. Qu'a-t-il vu? qu'est-il advenu qui puisse à ce point le troubler dans ces régions inaccessibles? Là, tout près, sur cette même tablette de granit où il se disposait à écrire le nom de ses ancêtres, il avait lu, le malheureux! distinctement lu, ce qui s'appelle lu, ces deux noms incrustés profondément dans le silex : *Williams-Lavinia*, avec cette inscription en anglais au-dessous : le 25 juillet 1831, deux tendres cœurs se sont assis à cette place. Le tout surmonté d'un double cœur enflammé, percé d'un flèche qui perçait ainsi trois cœurs à la fois. La roche était chargée d'ailleurs de plus de cinquante noms tous anglais, et d'autant d'inscriptions toutes anglaises, dans le goût de celle que je viens de vous rapporter.

« Mylord eut la fantaisie de se jeter la tête la première du haut en bas du

*Tchamalouri*. Heureusement, dans son désespoir ayant levé les yeux, il découvrit un dernier plateau tellement escarpé que ni chat ni lézard ne pourrait y grimper. Lord K... se fit oiseau, il y vole, et qu'aperçoit-il? O vanité des ambitions de l'homme! sur le dernier échelon de la plus gigantesque échelle qui monte de la terre au ciel, mylord aperçut sir Francis qui, venant d'effectuer la même ascension par un autre flanc du colosse, lisait tranquillement un numéro du *Times* et déjeunait philosophiquement d'une bouteille de porter et d'une tranche de roastbeef.

« Les deux amis se saluèrent froidement ainsi qu'ils l'avaient fait à mi-côte du *Chimborazo*, puis la mort dans l'âme, mais impassible et grave, lord K... tira silencieusement de sa poche une boîte de conserve, un flacon d'aloé et un numéro du *Standard*. Quand le repas et le journal furent terminés de part et d'autre, les deux touristes se séparèrent et descendirent chacun de son côté, sans s'être dit une parole. Ajoutez que lord K... ne pardonna point à sir Francis; qu'ils s'accensèrent réciproquement de plagiat, qu'une haine mortelle s'ensuivit entre eux, et qu'ainsi le *Tchamalouri* acheva ce que la politique avait commencé.

« Je tiens cette histoire de lord K... lui-même, qui ne fait plus que traîner ici bas une existence morne et désenchantée, et qui en mourra, c'est sûr, s'il n'imaginer prochainement un moyen de monter dans la lune; encore a-t-il la conviction qu'il y trouverait sir Francis. Racontez par vous, l'histoire y gagnera; égayez-en madame votre mère, et concluez avec moi que, s'il pousse des Anglais à quatre mille toises au-dessus du niveau de la mer, cette plante doit foisonner nécessairement dans la plaine et dans les bas-fonds. Elle s'acclimatise partout, comme la fraise, dont elle n'a d'ailleurs ni le parfum ni la saveur; mais je crois que l'Italie est celui de tous les pays où elle prospère et se plaît le plus volontiers. Je n'y ai traversé, pour ma part, que des champs d'Anglais, parsèmes, çà et là, de quelques Italiens. Et pourtant, plût à Dieu que j'en eusse rencontré que des Anglais le long de ma route! Un poète a dit de l'Angleterre que c'est un nid de cygnes au milieu des flots. Hélas! pour quelques cygnes, qui nous en viennent de loin en loin, a-t-on calculé ce qui s'en échappe, bon ou mal an, de vieilles autruches au plumage hérissé, et de jeunes cygnes au long cou et à la maigre échine?

« A Rome, depuis quelques heures seulement, j'étais déjà dans le *Campovaccino*, où j'avais fait quelques pas à peine, lorsqu'à travers toutes ces ruines, j'en trouvai une que je ne cherchais pas. C'était lady Penock; je l'ai depuis rencontrée tant de fois, que j'ai dû finir par savoir son nom. Edgard, vous connaissez lady Penock; il est impossible que vous ne la connaissiez pas. Autrement, rien ne vous est plus aisé que de vous la représenter. Prenez un keepsake, détachez en une de ces figures plus belles que les fées de nos rêves; si belles, qu'on se demande si le peintre a choisi ses modèles parmi les filles de la terre. Amant passionné de la forme, caressez d'un œil éperdu les lignes aristocratiques de ce col et de ces épaules; contemplez ce front pur où la jeunesse et la grâce résident; baignez votre ame dans les molles clartés de ce bleu et limpide regard; penchez-vous pour recueillir le souffle parfumé de cette bouche souriante; frissonnez au contact de ces cheveux blonds opulamment tordus derrière la tête et se déroulant le long des tempes en spirales d'or; enlacez d'un chaste désir cette taille riche et flexible; lévitez servent du culte de la beauté, tombez en extase, puis, dites-vous que lady Penock est le contraire de ce charmant portrait. Cette apparition au milieu du forum antique détourna complètement le cours de mes impressions. J.-J. Rousseau nous

(1) Voir le *Journal de La Haye*, d'hier.











lis dans la province de Constantinople par M. le capitaine d'artillerie Delamarre, membre de la commission scientifique d'Algérie. Les matériaux archéologiques, si intéressants pour l'histoire d'une contrée désormais française, seront placés dans une salle du Louvre, près du Musée égyptien. Cette salle sera consacrée exclusivement à l'Algérie, qui n'a sans doute pas, au même degré que l'Égypte, une importance archéologique, mais qui a pour la France une valeur politique et morale bien plus précieuse.

— On lit dans un journal de Baltimore (Etats-Unis) :  
Le télégraphe électro-magnétique établi entre Baltimore et Washington a donné des résultats qui dépassent toutes les espérances, depuis surtout que cette voie de communication a été placée aux mains de l'administration des postes. Au moyen du télégraphe, on transmet continuellement la correspondance entre les deux villes. Il arrive fréquemment que des ordres reçus à Baltimore pour Washington, à une heure de l'après-midi, sont exécutés tout de suite, et que les marchandises, emballées sont prêtes à partir par le convoi de trois heures ; on envoie encore de petits paquets demandés à quatre heures et demie sont expédiés par le convoi de cinq heures qui arrive à Washington à sept heures et demie. Il y a entre Baltimore et Washington une distance de soixante-quinze mille anglais (environ vingt-trois lieues).

— On se rappelle que plusieurs hommes de l'équipage, dévoués par la soif, succombèrent en essayant de se désaltérer avec de l'eau de mer. Les naufragés survivants ayant recueilli dans une voile un peu d'eau de pluie parent, à l'aide de ce secours, à braver leur soif pendant quelques jours. Enfin, arrivés à ce moment suprême où l'eau et les vivres manquaient totalement, un de ces malheureux avisa un expédient qui était leur dernière ressource.  
Les cadavres des hommes qui avaient succombé avaient attiré autour du bateau un assez grand nombre de requins. Encouragés par le lieutenant Wilson, leur commandant, homme plein d'énergie et de fermeté, les naufragés firent un nœud coulant à l'extrémité d'un des cordages qui reliaient le radeau, et étant parvenus à enlever un requin de huit pieds de long, ils en burent le sang et se nourrirent de la chair. Ils réussirent ainsi, pendant les vingt jours qu'ils errèrent misérablement, à prendre encore trois requins, avec lesquels ils conservèrent quelques restes de vie, jusqu'à l'instant où ils furent recueillis : quatre malheureux et le lieutenant ont seuls survécu à cette horrible catastrophe.

— Le roi de Danemark a exprimé, pendant le séjour du roi de Prusse à Copenhague, le désir de resserrer les rapports entre les deux états et d'écarter les différends qui peuvent exister ou qui pourraient surgir. Les négociations relatives au droit du Sund vont être reprises, et, cette fois, à Berlin, où un commissaire danois va être envoyé à cette fin.

— La statue qui va être érigée à Beethoven, à Borax, est arrivée le 15 à Bamberg, venant de Nuremberg par le canal.  
Il est sorti des presses françaises dans le courant des six premiers mois de 1845, savoir :  
Ouvrages écrits en toutes langues, mortes et vivantes de tous les pays . . . . . 3,342  
Estampes, gravures, lithographies . . . . . 778  
Cartes et planographies . . . . . 62  
Ouvrages de musique . . . . . 500

— On écrit de New-York au Times :  
Après une chaleur accablante, un orage épouvantable a éclaté sur la commune de Cartigny, près de Genève. La violence du vent a été si grande qu'il a soulevé par terre 150 noyers ; on dirait de beaucoup de champs qu'on les a passés au rouleau ; les menus grains sont saccagés. Quatre peupliers séculaires, qui sont au centre du village ont été jetés sur deux maisons voisines, dont ils ont effondré les toitures jusqu'à la muraille.  
Telle était l'impétuosité de l'orage, qu'un char de foin de 25 quintaux abrité auprès d'une haie a été soulevé et lancé dans le pré voisin. Personne heureusement n'a péri ; pendant les vingt minutes que cet ouragan a duré une nuit noire avait presque subitement remplacé le jour.

— M. X..., desservant d'une commune, s'éprit d'un amour violent pour une de ses paroissiennes. Il la fit consentir à s'allier à lui par un mariage ; mais le titre de prêtre était un obstacle invincible à cette union. M. X... soumit le cas embarrassant à M. Z..., son ami. Celui-ci fit toutes les démarches nécessaires à l'effet de publication, acte de notoriété, etc. tout fut délivré sur sa demande et sous le nom du prêtre, dont le caractère se trouvait ainsi déguisé. Enfin tous les obstacles étant levés, le mariage se célébra à la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris ; mais le fait avait été révélé, une action criminelle en faux fut dirigée contre M. Z... La cour royale de Paris (chambre des mises en accusation) vient de prononcer un arrêt qui déclare qu'il n'y a pas lieu à suivre contre lui. L'arrêt se fonde en droit : 1<sup>o</sup> sur ce que les publications nécessaires à la validité du mariage sont prescrites par la loi, mais qu'elles ne constatent pas l'identité de la personne qui les a requises ; le but de la loi étant atteint par la publication appelée sur l'union projetée ; 2<sup>o</sup> que la loi n'exige pas la production d'un certificat de publication ; 3<sup>o</sup> que le fait n'est pas un simple mensonge, attesté par un simple particulier, ne peut constituer le crime de faux, lors même qu'il aurait aidé à la consommation d'un acte public, surtout lorsque la loi n'empêche pas la production de l'attestation incriminée.

— On écrit de New-York au Times :  
Une grande réunion d'Indiens a eu lieu dernièrement sur le territoire des Creeks. On y remarquait les représentants des Muxogees, des Semnites, des Chikasans, des Osages, des Chactas, des Shawnees, des Delawares, des Piankeshaws, des Kickapoox, des Quapas, des Penlies et des Cadoes. Le gouverneur Butler, le colonel Logan et le lieutenant Flint, de l'armée des Etats-Unis, y étaient aussi. Les chefs des diverses tribus ont prononcé plusieurs discours pour ramener le bon accord entre eux et les tribus des Camanches et des provinces Mahas. On a préparé des cartopes de tabac, auxquelles ont été attachés des grains blancs, et deux députations des Cadoes et des Osages sont allées au-devant de leurs frères pour rétablir la paix.

Quelques-uns des enfans de la forêt ont une physionomie vraiment remarquable. Le Chien noir, chef des Osages, est un homme d'une taille extraordinaire. Il a près de sept pieds (anglais), une constitution vigoureuse, et une voix forte et accentuée tout à fait propre au commandement. Il mange douze livres de viande par jour.

**Le général Andrew Jackson.**

La pièce suivante nous a été transmise par un Américain, notre abonné :

Le plus jeune des soldats de l'indépendance — le plus âgé, le plus illustre des généraux de la seconde guerre, soutenue par l'Amérique, contre son ancienne métropole ; Andrew Jackson, deux fois élu président des Etats-Unis, est mort à sa terre de l'Ermitage, le 8 juin dernier, dans sa soixante-dix-neuvième année.  
Sorti des rangs de la démocratie, dans l'acception la plus large de ce mot, ce grand citoyen ne dut qu'à lui-même son éducation, et au peuple, sa haute fortune. Entré, encore enfant, dans la carrière des armes, et, à peine sorti de l'adolescence, dans la carrière politique, — fils d'émigrants irlandais, au lieu de l'appui de parens influens, ou riches, il ne rencontra, dans l'une et dans l'autre, qu'obstacles, et jalouses rivalités — les premiers, il les franchit de prime-saut, sans daigner les tourner, — les autres, il les dépassa de si loin qu'elles se fatiguèrent à le suivre. N'ayant eu le loisir d'étudier que des livres élémentaires, en tout ce qui tient aux lettres et aux sciences, il dut se borner à acquiescer une connaissance profonde de nos institutions, des maximes des sages qui les avaient fondées, des hauts faits des héros qui les avaient rendues victorieuses. A une infatigable persévérance dans le travail, il unissait une promptitude sans égale à saisir le point lumineux de toute question soumise à son examen, et une inébranlable fermeté à maintenir les opinions qu'il avait formées, après de patientes délibérations. Il parla rarement, soit dans la chambre des représentans, dont il fut membre peu après l'adoption de la constitution fédérale, soit dans le sénat, qu'il ne quitta qu'à l'époque de sa seconde candidature à la présidence : mais, lorsqu'il se levait pour émettre ses vues sur des questions importantes, et qu'il promenait dans l'assemblée son regard d'aigle, l'ordre et le silence succédaient aussitôt au bruit des plus tumultueux débats. Chacun semblait craindre de perdre une seule de ses paroles. Laboureur avant d'être devenu guerrier, et législateur, son éloquence austère ne cherchait des images que dans la nature agreste, et trouvait toujours, dans les inspirations d'une ame chaleureuse et pure, ce langage qui porte la conviction dans les esprits justes. A la guerre, il avait ce coup-d'œil qui montre l'instant du succès, et cette promptitude à le saisir qui enlève à la fortune les occasions de devenir inconstante. Dans l'action, son regard, son geste impérieux, sa parole vive, électrisaient le soldat, et portaient jusqu'au fanatisme le patriotisme et l'amour de la gloire. Avec l'ennemi (qualité précieuse et rare), il ne gardait jamais de mesure — parlant de lui, dans ses proclamations, dans ses ordres du jour, concis et incisifs, comme s'il ne devait plus jamais y avoir de trêve ou de paix. Mais, après la victoire, cédant à la douce humanité qui faisait le fond de son caractère, rude et âpre dans son écorce seulement, on le voyait parcourir le champ de bataille, où flottaient triomphants les drapeaux étoilés, prodiguer aux blessés des deux armées, les mêmes secours. Ce ne fut aussi qu'après la bataille d'Orléans gagnée, qu'il renvoya au général Keene, au lieu d'en faire un des trophées de sa victoire l'épée trouvée, par un soldat américain, à l'endroit où il était tombé atteint d'une blessure dangereuse, et que ce brave officier lui avait fait demander, comme la tenant d'un ami.  
Confiant qu'il fut toujours dans la généreuse indulgence du peuple, pour les actes de ceux de ses chefs qui hasardent tout pour son salut, jamais il ne recula, ni comme général, ni comme magistrat, devant les plus dangereuses responsabilités, lorsque dans son opinion, consciencieusement formée, la sûreté de la patrie exigeait qu'il en assumât le fardeau. C'est ainsi que, général-en-chef de l'armée américaine, il n'hésita pas un instant à suspendre l'*habeas corpus*, et à placer une cité, où siègeait alors la législature de l'état, sous l'empire de la loi martiale. C'est ainsi que, premier magistrat de la république, il frappa de son veto, avec une salutaire énergie, la loi que le congrès soumettait à sa sanction pour renouveler la Charte de la banque des Etats-Unis. — Corporation ambitieuse, qui visait à devenir, dans l'état, un pouvoir illimité et corrompateur.

Que de fois celui, qui, dans une terre amie, patrie des Nassau, de Zoutman, de Daendel, de Chassé, jette à la hâte, sur ce papier, ces souvenirs du chef glorieux dont il fut le compagnon d'armes, ne pouvant effeuiller sur sa tombe, à l'Ermitage, le laurier du guerrier et le chêne du citoyen, s'est plu à entendre, dans de longues veillées, aux feux des bivouacs, le héros lui dire les luttes de son enfance contre les rivalités contemporaines, s'efforçant de lui fermer les routes qui devaient le conduire aux honneurs, à la renommée ; les heures des nuits, dérobées au sommeil qu'appelait la fatigue de journées laborieuses, consacrées à lire, dans Plutarque, la vie des grands hommes qu'il se proposait, dès lors pour modèles, si la fortune réalisait les rêves de sa jeune ambition ; son départ du toit maternel (il était encore enfant lorsqu'il perdit son père). Sa joie, lorsque sa carabine à la main, il errait dans les forêts de la Caroline, y cherchant quelques-uns de ces bandes d'insurgés qui harcelaient, chaque jour, les flancs des colonnes ennemies. Plein d'un vague pressentiment, que le narrateur lui-même fournirait, dans un prochain avenir, leurs plus belles pages à des Annales, jeunes encore d'années, mais déjà vieilles de glorieux souvenirs ; l'auteur de cet article recueillait avidement ces nobles récits, les gravait dans sa mémoire pour les donner, quelque jour peut être, comme matériaux aux historiens futurs de sa patrie.

Les funérailles du général Jackson ont eu lieu le 24 juin, et ce même jour elles ont été célébrées dans toutes les villes de l'Union par des processions funèbres.

Le 27 était le jour fixé à Washington pour honorer la mémoire du général, ancien président des Etats-Unis, au siège du gouvernement de l'Union. Ce jour, dit le *National Intelligencer* du 28 juin, a été généralement observé avec un sentiment marqué de respect. Les marchands, les employés, les ouvriers cessèrent presque partout leurs occupations, et les banques et les administrations publiques se tinrent fermées. Dès le matin, des saluts militaires se firent entendre en même temps que les son des clo-

ches par toute la ville. Vers deux heures on vit s'assembler les compagnies de la milice volontaire et les associations de bienfaisance et autres se dirigeant vers la place du président où elles allaient se mettre sous les ordres du général Hunter. On comptait six compagnies de militaires en uniforme et sous les armes.

A une heure la procession se forma d'après le programme, le canon annonça qu'elle se mettait en mouvement. Elle se déployait sur une longueur de près d'un mille. Une foule de spectateurs se pressaient aux alentours. Venait d'abord la troupe puis la musique de la marine faisant entendre des airs solennels et les généraux et les officiers de terre et de mer. Ensuite l'orateur de la journée et le président des Etats-Unis, accompagné du secrétaire d'état et des ministres ; et, après le clergé et un grand nombre de citoyens en voiture, on voyait le maire et le conseil municipal de Washington, puis les représentans de toutes les sociétés, institutions et corporations de la ville, portant un crêpe au bras gauche.

Le corps diplomatique s'était assemblé sur l'invitation qui avait reçue à l'hôtel du président, en grand costume et en grand nombre, mais il ne s'est pas joint à la procession. Pendant la marche de la cérémonie, retentissaient le son des cloches et le canon de minute en minute. Un grand nombre de maisons étaient illuminées de noir. A deux heures, on arriva au Capitol. M. Bayard, l'orateur de la journée, après une prière solennelle du révérend M. Sprole, prononça du haut du portique de l'Est un discours animé sur le caractère du général Jackson, dont il rappela les éminentes qualités et comme général et comme homme. Le discours dura près de deux heures, mais avant qu'il fût achevé, l'intensité de la chaleur avait éclairci la foule de l'orateur. Au retour, la troupe a été passée en revue par le président devant son hôtel, et après être revenue au camp de manoeuvre, elle s'est dispersée. Il était alors près de six heures du soir.

**ANNONCES**

**Correspondance Musicale**  
Prinsestraat, 374, à LA HAYE.

**L'AMATEUR**

PUBLICATION MUSICALE PARAISSANT LE QUINZE DE CHAQUE MOIS  
et composée de :

1. Deux romances, grand format,
2. Une cavatine de 4 à 6 pages,

gravées sur 16 planches.

**Prix 35 cents.**

Le numéro du 15 de ce mois contient :

1. La Fille de l'Orfèvre, romance de LOUISA BRUNO
2. Le Pirate, mélodie de FÉLIX MENDELSSOHN
3. GRAND AIR DE CHARLES VI, musique de HAYDN, chanté par Mme DOUAS (2<sup>e</sup> partie).

ON S'ABONNE  
chez MM. les directeurs de postes et chez les principaux libraires du Royaume.

**Cours des Fonds Publics**

**Bourse d'Amsterdam du 21 Juillet**

	Int.	19 juill.	20 juill.
Dette active . . . . .	2 1/2	63 1/2	63 1/2
Dito dito . . . . .	3	77 1/2	77 1/2
Dito en liquidation . . . . .	3	100	100
Dito dito . . . . .	4	100	100
Dito des Indes . . . . .	4	100	100
Syndicat . . . . .	3 1/2	93 1/2	93 1/2
Dito . . . . .	3 1/2	162	162
Société de Commerce . . . . .	4 1/2	113 1/2	113 1/2
Act. du lac de Harlem . . . . .	5	124 1/2	124 1/2
Chemin de fer du Rhin . . . . .	4 1/2	109 1/2	109 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	4 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 5	5	75 1/2	75 1/2
Dito dito 1823 & 1829 5	5	77 1/2	77 1/2
Inscript. au Grand Livre . . . . .	6	94 1/2	94 1/2
Certificats au dito . . . . .	6	98 1/2	98 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	5	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840 . . . . .	4	98 1/2	98 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp. . . . .	4	98 1/2	98 1/2
Passive . . . . .	5	100	100
Dette différée à Paris . . . . .	5	100	100
Différé . . . . .	5	100	100
Ardoins . . . . .	5	100	100
Dito . . . . .	3	100	100
Coupons Ardoins . . . . .	5	100	100
Obligations Goff. & Comp. . . . .	5	100	100
Dito métalliques . . . . .	5	100	100
Dito dito . . . . .	5	100	100
Inscriptions au Grand Livre . . . . .	3	100	100
Actions 1836 . . . . .	3	100	100
Emprunt à Londres 1839 . . . . .	3	100	100
Id. dit. 1840 . . . . .	3	100	100
Obligations à Londres . . . . .	3	100	100

**Bourse d'Anvers du 21 Juillet**

Métalliques, 5 % p. — Naples, 5 % p. — Ardoins, 5 % p. — Obligations différées ancien, 5 % p. — Passive, 5 % p. — Lots de 100 florins, 5 % p. — après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. sans variation.

**Bourse de Londres du 19 Juillet**

3 % Cons. 98 1/2 — 2 1/2 % Holl. 62 1/2 — 4 % 98 1/2 — 26, 26 1/2 — 3 % 37, 37 1/2 — Portug. 63, 65 ex div.

**LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lag. Nieuwstraat**  
Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHEERVELD et F. de  
Beursweg; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOEK, Hoofdstad